



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DES FINANCES

ET DU BUDGET



**DIRECTION GÉNÉRALE
DU SECTEUR FINANCIER**
DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION
ET DE LA SUPERVISION DES SFD

NOTE SUR LA SITUATION DE LA MICROFINANCE AU SENEGAL



Premier trimestre 2025

TABLE DES MATIÈRES

I-	INDICATEUR CLES DES IMF	4
I.1	Pénétration du secteur de la microfinance	4
I.2	Dépôts auprès des IMF	5
I.3	Emprunts des IMF	7
I.4	Fonds propres des IMF	8
I.5	Production de crédit	8
I.6	Encours de crédit	9
I.7	Crédits en souffrance	11
I.8	Parts de marché des IMF	12
II-	RATIOS PRUDENTIELS ET INDICATEURS FINANCIERS	16
II.1	Liquidité des IMF	16
II.2	Norme de capitalisation	16
II.3	Limitation des prêts aux dirigeants	17
II.4	Autosuffisance opérationnelle	18
II.5	Marge bénéficiaire	19
II.6	Coefficient d'exploitation	20
	ANNEXE	21
	GLOSSAIRE	22

RÉSUMÉ

L'activité des institutions de microfinance, au 1^{er} trimestre 2025, est marquée par une évolution positive des principaux indicateurs, à l'exception de la qualité du portefeuille, des fonds propres et de la production de crédits.

En effet, par rapport au quatrième trimestre 2024 :

1. le nombre de membres et clients a enregistré une hausse de 1,6% en s'établissant à 4 566 414, correspondant à un taux d'inclusion financière du secteur de la micro finance de 20,3% ;

2. l'encours des dépôts a progressé de 1,9% pour ressortir à 590,4 milliards FCFA, soit 3,6% du PIB et 6,6% des dépôts bancaires ;

3. le volume des crédits accordés durant le premier trimestre 2025 a baissé de 7,3% et s'est établi à 208,4 milliards FCFA ;

4. l'encours de crédit a progressé de 2,4% pour atteindre 792,7 milliards FCFA, correspondant à 10,4% du crédit à l'économie et à 4,8% du PIB ;

5. la qualité du portefeuille s'est dégradée sur la période et est ressortie à 8,4% se situant largement au-dessus de la norme de 3% maximum ;

6. les emprunts ont connu un accroissement de 2,4% pour s'établir à 169,9 milliards FCFA ;

7. les fonds propres se sont amoindris de 3,3% pour se fixer à 212,2 milliards FCFA.

INDICATEURS CLES DES IMF

I.1 Pénétration du secteur de la microfinance

Des ouvertures de comptes tirées par les personnes morales

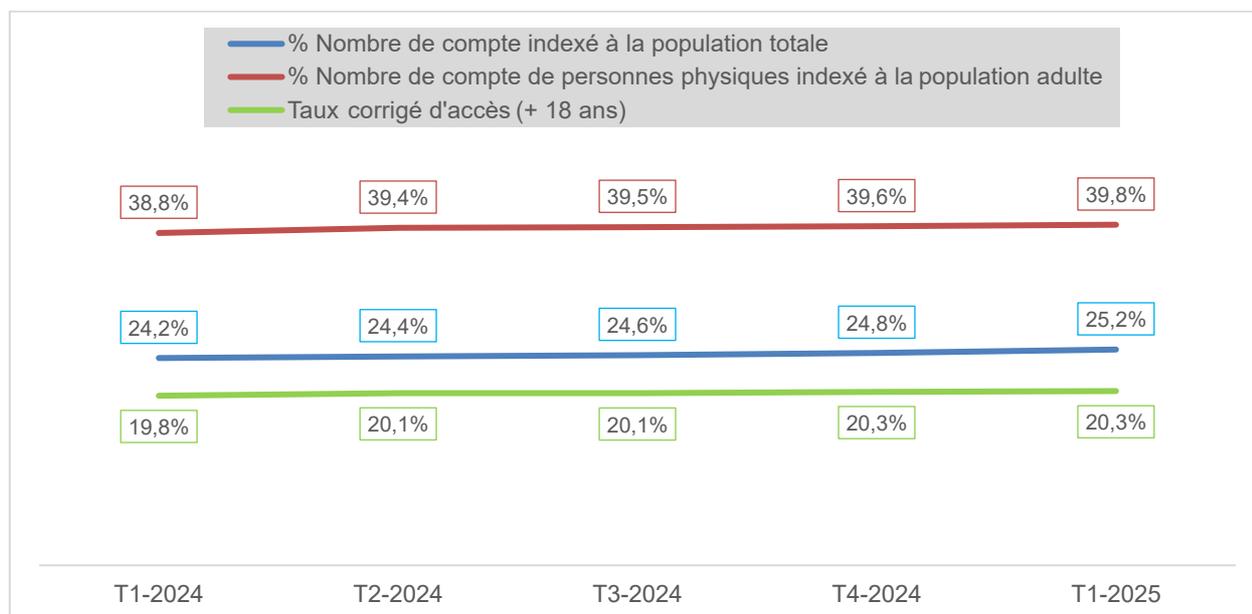
Au 1^{er} trimestre 2025, le secteur de la microfinance a dénombré 4 566 414 comptes ouverts, soit une hausse de 1,6% comparativement au trimestre précédent. Cette progression s'explique par une augmentation des adhésions, avec une croissance de 1,1% chez les personnes physiques et de 6,4% chez les personnes morales.

Selon la forme juridique, cette évolution est expliquée par les progressions positives des adhésions auprès des IMCEC non affiliées (2,0%), des IMCEC affiliées (1,3%) et des sociétés anonymes (3,0%) sur la période sous revue.

En variation annuelle, 221 277 nouvelles ouvertures de comptes ont été répertoriées, soit une progression de 5,1%.

En conséquence, le taux de pénétration, calculé en rapport avec la population totale, est ressorti à 25,2% au 1^{er} trimestre 2025 contre 24,8% au trimestre précédent. Quant au taux d'accès corrigé¹, il est resté invariable par rapport au trimestre précédent, s'établissant à 20,3%.

Figure 1 : Taux de pénétration des IMF



Source : DRS-SFD

¹ Application d'un taux de correction issu de l'Enquête sur la Situation de référence de l'Inclusion Financière au Sénégal et du traitement des comptes inactifs

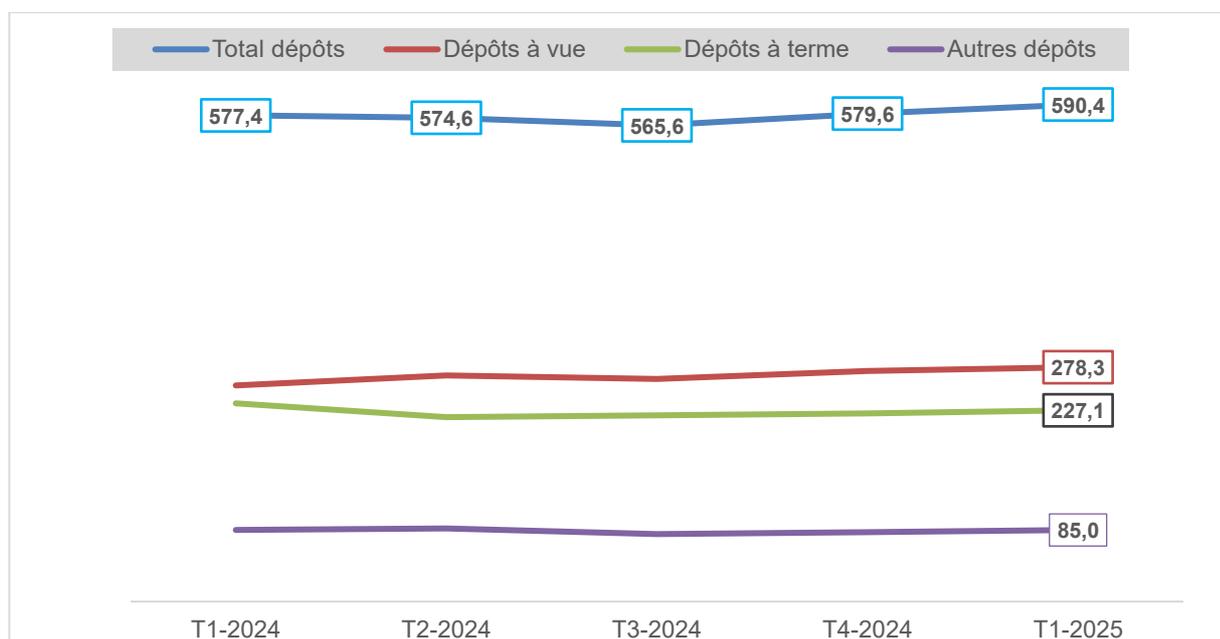
I.2 Dépôts auprès des IMF

Une hausse des dépôts des membres ou clients des IMF

L'encours des dépôts, au 1^{er} trimestre 2024, a connu une hausse de 1,9% par rapport au trimestre précédent en se situant à 590,4 milliards de francs CFA. Cette situation découle des hausses simultanées de 1,6% des dépôts à vue et à terme, ainsi que de 3,3% des autres dépôts.

Sur une base annuelle, les dépôts ont augmenté de 13 milliards de francs CFA, soit une croissance de 2,2% sur la période.

Figure 2 : Encours des dépôts auprès des IMF (en milliards FCFA)

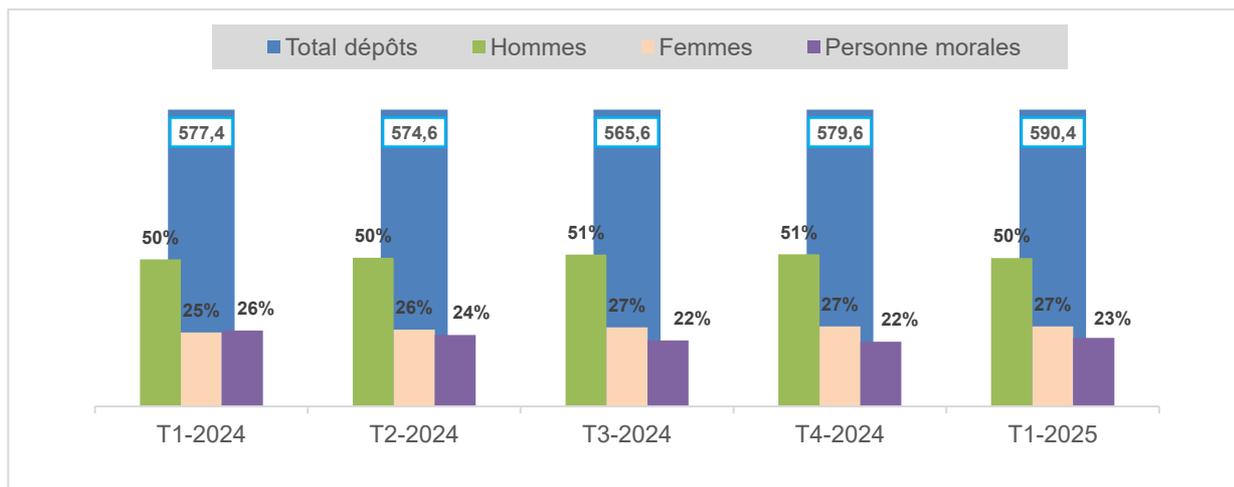


Source : DRS-SFD

Au premier trimestre 2025, les dépôts des hommes et des femmes, représentant respectivement 50% et 27% de l'encours total. Les dépôts des hommes ont diminué de 0,6% pour s'établir 295,2 milliards de francs CFA, tandis que ceux des femmes ont augmenté de 1,8% pour atteindre à 158,9 milliards de francs CFA.

Quant aux personnes morales, elles concentrent 23% de l'encours total. Leurs dépôts ont enregistré une hausse de 7,7% pour ressortir à 136,2 milliards de francs CFA au 1^{er} trimestre 2025.

Figure 3 : Encours de dépôts (en milliards de FCFA)



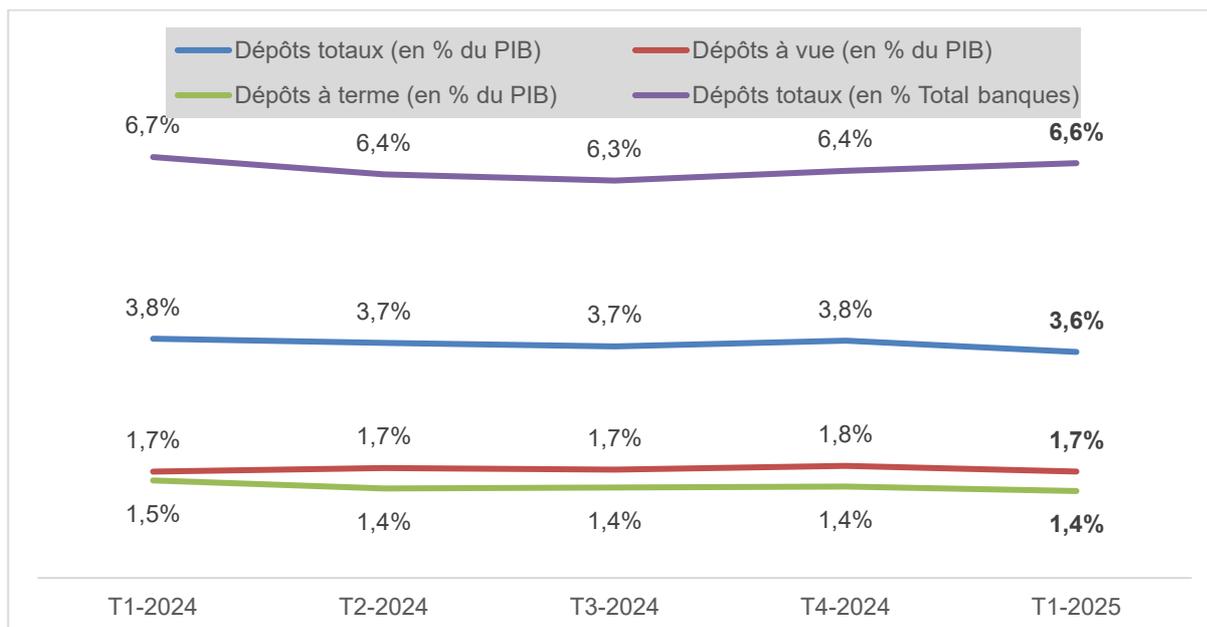
Source : DRS-SFD

Sur le plan macroéconomique, l'encours total des dépôts, au 1^{er} trimestre 2025, correspond à 3,6% du PIB et à 6,6% des dépôts bancaires, soit un accroissement de 0,2 point de pourcentage par rapport au trimestre précédent.

S'agissant des dépôts à vue qui correspondent à 1,7% du PIB, il est noté une légère baisse de 0,1 point de pourcentage de sa part par rapport au PIB sur la période sous revue.

Quant aux dépôts à terme, ils représentent 1,4% du PIB et leur part du PIB est ressortie invariable sur la période.

Figure 4 : Contribution des IMF à la collecte des dépôts des ménages



Source : DRS-SFD

I.3 Emprunts des IMF

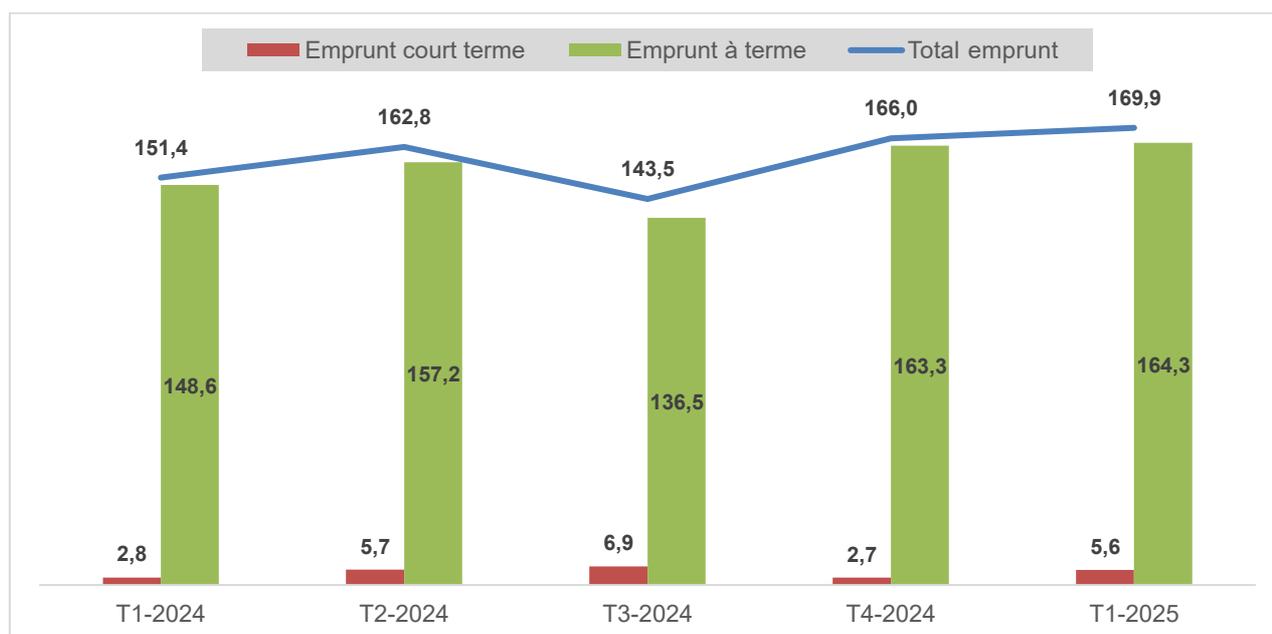
Une hausse des emprunts des IMF

Au 1^{er} trimestre 2025, le montant des emprunts des IMF s'est établi à 169,9 milliards de francs CFA contre 166,0 milliards de francs CFA au trimestre précédent, soit une hausse de 2,4%. Cette situation est consécutive à la progression des emprunts à court terme de 103,9%.

En effet, l'évolution des emprunts observée est particulièrement favorisée par l'accroissement des emprunts des IMF de type sociétés anonymes (1,8%) et de type IMCEC affiliés (5,1%), contrairement à ceux des IMF de type IMCEC non affiliés qui affichent un repli (-7,1%) sur la période sous revue.

Comparativement à la même période de l'année 2024, les financements reçus par les IMF ont progressé de 12,2%, ce qui correspond à une augmentation de 18,5 milliards de francs CFA.

Figure 5 : Emprunts des IMF en milliards FCFA



Source : DRS-SFD

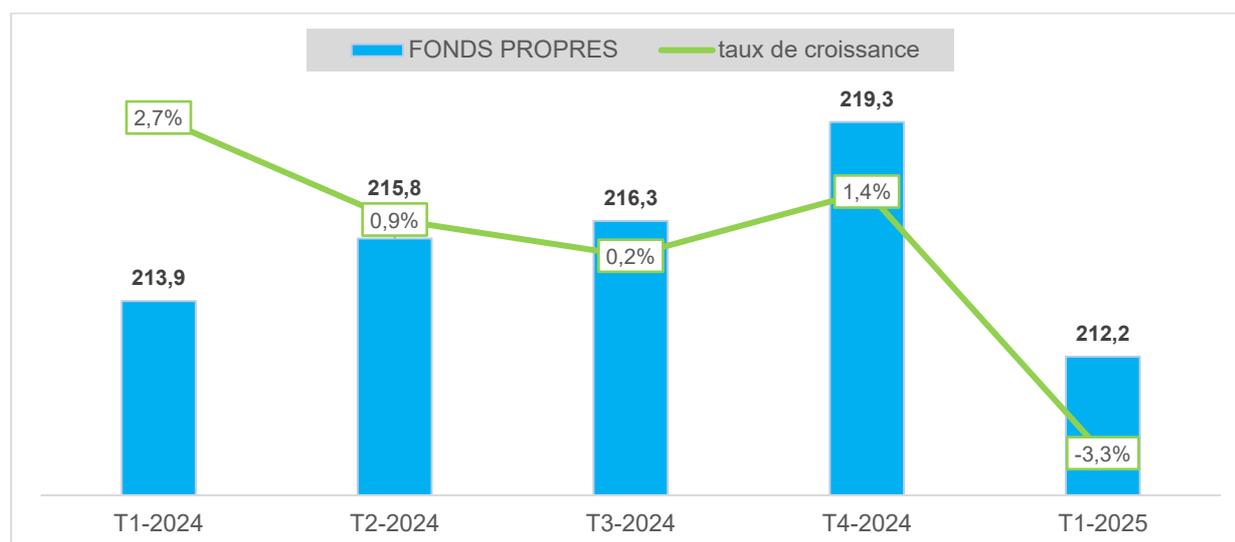
I.4 Fonds propres des IMF

Une baisse des fonds propres des IMF

Les fonds propres des IMF sont passés de 219,3 milliards de francs CFA au 4^{ème} trimestre 2024, à 212,2 milliards de francs CFA au 1^{er} trimestre 2025, soit une baisse de 3,3%. Cette situation découle d'une diminution simultanée des fonds propres détenus par les IMCEC affiliées (-3,1%), les sociétés anonymes (-1,9%) et les IMCEC non affiliées (-17,8%).

En variation annuelle, les fonds propres des IMF ont enregistré un repli de 0,8%, soit une diminution de 1,7 milliards de francs CFA sur la période sous revue.

Figure 6 : Fonds propres des IMF en milliards F CFA



Source : DRS-SFD

I.5 Production de crédit

Une baisse des financements alloués

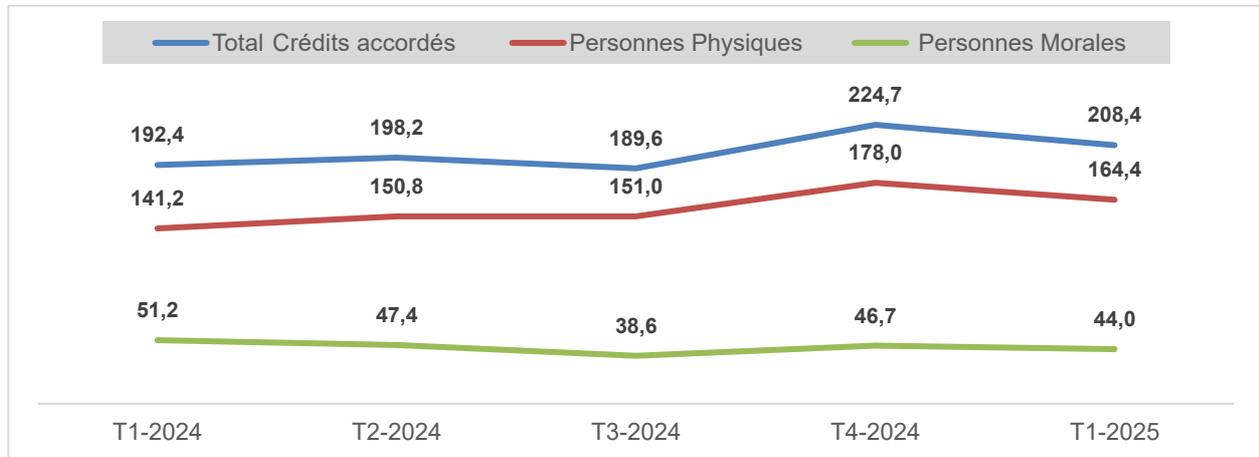
Au premier trimestre 2025, le montant des crédits octroyés a enregistré une baisse de 7,3% par rapport au trimestre précédent, pour s'établir à 208,4 milliards de francs CFA.

Cette situation est liée à une régression des financements accordés aux hommes (-10,8%) et aux personnes morales (-5,8%), contrairement à ceux destinés aux femmes qui enregistrent une progression de 1,8% par rapport au trimestre précédent.

Selon la forme juridique des IMF, la régression des financements est observée chez les IMCEC non affiliées (-19,2%) et les sociétés anonymes (-17,3%) contrairement aux IMCEC affiliées (5,4%).

Comparée à la même période de l'année précédente, la production de crédit a augmenté de 8,3%, soit un surplus de 16 milliards de francs CFA.

Figure 7 : Production de crédit en milliards de F CFA



Source : DRS-SFD

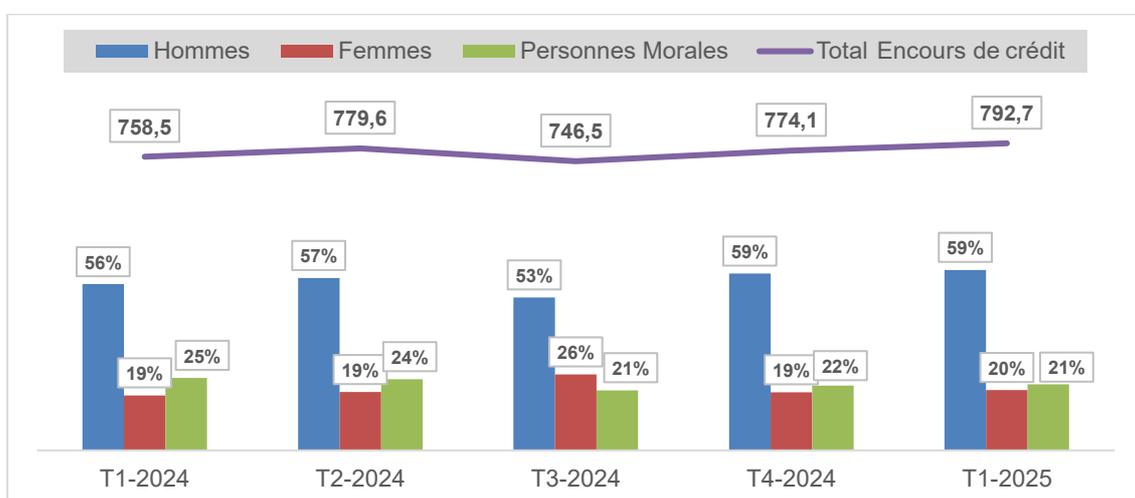
I.6 Encours de crédit

Une hausse de l'encours de crédits auprès des membres ou clients

L'encours de crédit s'est établi à 792,7 milliards de francs CFA au premier trimestre 2025, soit une hausse de 2,4% par rapport au trimestre précédent. Cette évolution est consécutive aux relèvements des financements accordés aux hommes (2,1%), aux femmes (3,9%) et aux personnes morales (1,8%) sur la période sous revue.

Sur une base annuelle, l'encours de crédit des IMF a connu une croissance de 4,5%, soit 21,4 milliards FCFA.

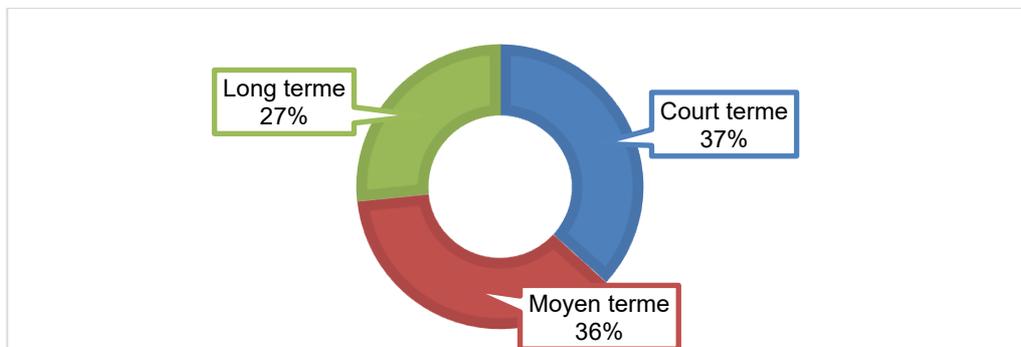
Figure 8 : Encours de crédit par genre (en milliards de FCFA)



Source : DRS-SFD

L'encours des crédits sains, au terme du premier trimestre 2025, est ressorti à 726,2 milliards de francs CFA, soit une croissance de 1,1% par rapport au trimestre précédent. Cette situation résulte des hausses respectives des crédits sains à court terme (1,0%), moyen terme (0,8%) et long terme (1,6%).

Figure 9 : Répartition des crédits sains par terme

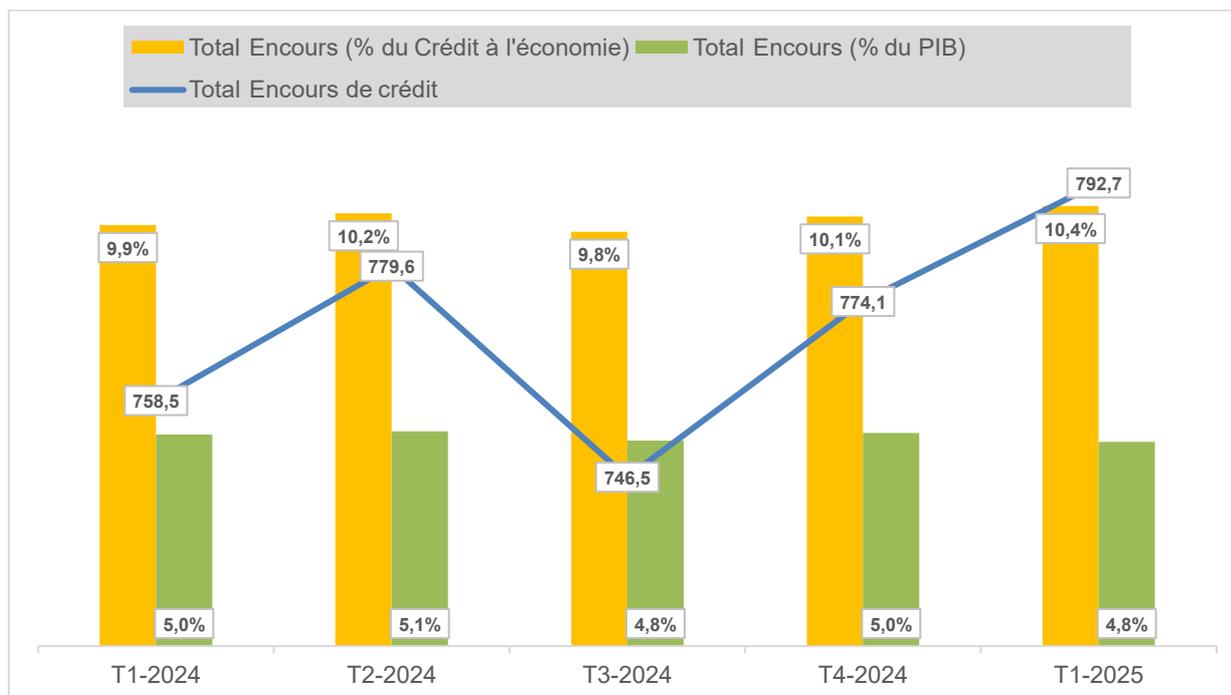


Source : DRS-SFD

Sur le plan macroéconomique, le taux de financement de l'économie² par les IMF est ressorti à 4,8% du PIB au premier trimestre 2025.

L'encours de crédit représente 10,4% du crédit à l'économie, soit une progression de 0,3 point de pourcentage sur la période.

Figure 10 : Financement de l'économie par les IMF



Source : DRS-SFD

² Le poids de l'encours de crédit sur le Produit Intérieur Brut (PIB)

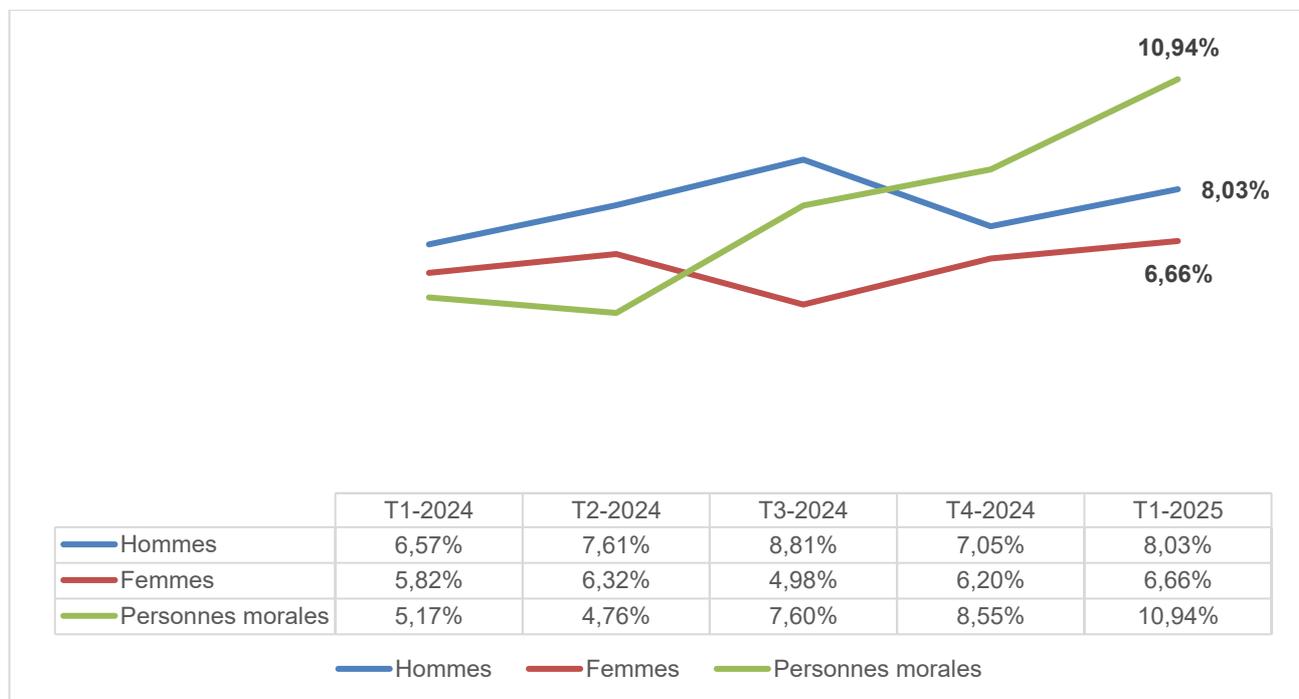
I.7 Crédits en souffrance

Une dégradation de la qualité du portefeuille de crédits

Au premier trimestre 2025, l'encours des crédits en souffrance est ressorti à 66,5 milliards de francs CFA, soit une hausse de 19,1% par rapport au trimestre précédent et de 44,0% sur une base annuelle.

Le taux de créance en souffrance a progressé de 1,2 point de pourcentage pour ressortir à 8,4%, se situant largement au-dessus de la norme réglementaire de 3% au maximum. Cette dégradation de la qualité du portefeuille de crédit sur la période est consécutive à la hausse du taux de crédit en souffrance chez les personnes physiques et les personnes morales mais également au niveau des sociétés anonymes et des IMCEC affiliées.

Figure 11 : Taux de crédit en souffrance (%)

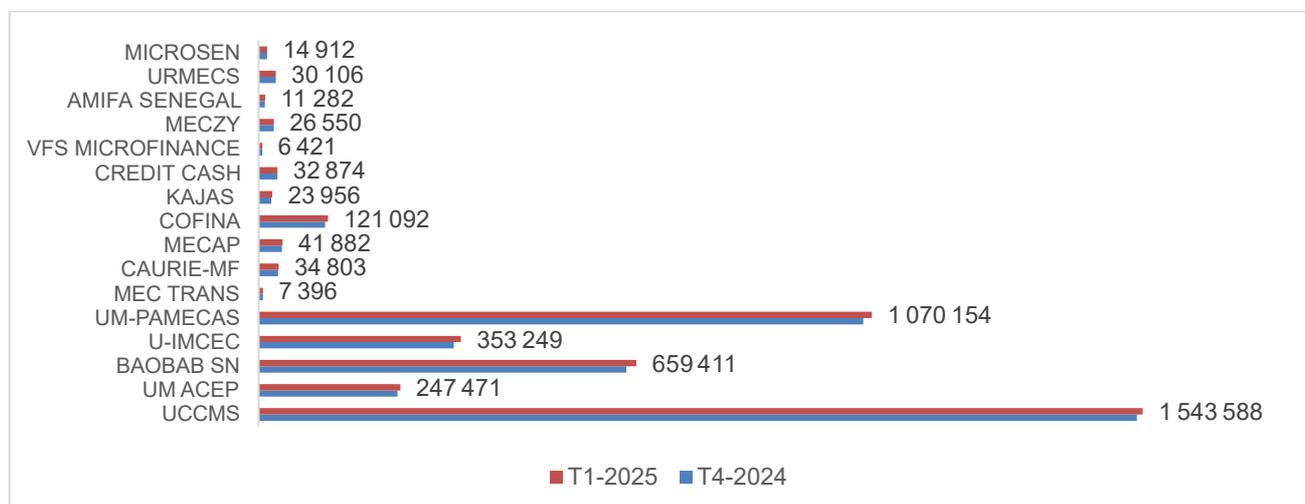


Source : DRS-SFD

I.8 Parts de marché des IMF

Au premier trimestre 2025, il est observé une faible variation des parts de marché des IMF cibles par rapport au quatrième trimestre 2024.

Figure 12 : Répartition du nombre de comptes



Source : DRS-SFD

En termes d'encours de dépôts, les parts de marché n'ont quasiment pas varié sur la période. Toutefois, elles ont régressé d'un (1) point de pourcentage pour UCCMS, BAOBAB SN et MEC TRANS.

Tableau 1 : Parts de marché de l'encours des dépôts

	T1-2024	T2-2024	T3-2024	T4-2024	T1-2025	T4 2024 / T1 2025
UCCMS	38%	39%	40%	42%	41%	-1
UM ACEP	5%	5%	5%	6%	6%	-
BAOBAB SN	13%	15%	16%	17%	16%	-1
U-IMCEC	3%	3%	3%	4%	4%	-
UM-PAMECAS	12%	12%	12%	13%	13%	-
MEC TRANS	0%	1%	1%	1%	0%	-1
CAURIE-MF	1%	1%	1%	1%	1%	-
MECAP	3%	3%	3%	3%	3%	-
COFINA	7%	8%	7%	8%	8%	-
KAJAS	0%	1%	1%	1%	1%	-
CREDIT CASH	2%	2%	2%	2%	2%	-
VISION FUND	0%	0%	0%	0%	0%	-
MECZY	1%	1%	1%	1%	1%	-
AMIFA	4%	2%	2%	2%	2%	-
URMECS			0%	0%	0%	-
MICROSEN SA			1%	1%	1%	-
SFD visés à l'article 44	91%	91%	96%	96%	96%	-

Source: DRS-SFD

Concernant l'encours de crédit, les parts de marché des IMF sont ressorties constantes sur la période.

Tableau 2 : Parts de marché de l'encours des crédits

	T1-2024	T2-2024	T3-2024	T4-2024	T1-2025	T4 2024 / T1 2025
UCCMS	24%	23%	25%	24%	24%	-
UM ACEP	12%	12%	13%	14%	14%	-
BAOBAB SN	20%	19%	20%	23%	23%	-
U-IMCEC	3%	3%	3%	3%	3%	-
UM-PAMECAS	12%	13%	14%	14%	14%	-
MEC TRANS	0%	0%	0%	0%	0%	-
CAURIE-MF	2%	2%	2%	2%	2%	-
MECAP	2%	3%	3%	3%	3%	-
COFINA	8%	8%	8%	8%	8%	-
KAJAS	0%	0%	0%	1%	1%	-
CREDIT CASH	2%	2%	2%	2%	2%	-
VISION FUND	1%	1%	1%	1%	1%	-
MECZY	0%	0%	0%	0%	0%	-
AMIFA	4%	4%	4%	4%	4%	-
URMECS			0%	0%	0%	-
MICROSEN SA			1%	1%	1%	-
SFD visés à l'article 44	90%	91%	97%	97%	97%	-

Source: DRS-SFD

Pour la production de crédit, il est noté des progressions des parts de marché de cinq (5) points de pourcentage pour UCCMS, de trois (3) points pour UM-PAMECAS, de deux (2) points pour VISION FUND, et d'un (1) point de pourcentage pour COFINA. Inversement, les parts de marché ont régressé de sept (7) points de pourcentage pour BAOBAB SN, et d'un (1) point de pourcentage pour UM-ACEP, CAURIE-MF, CREDIT CASH, AMIFA et URMECS.

Tableau 3 : Parts de marché de la production de crédit

	T1-2024	T2-2024	T3-2024	T4-2024	T1-2025	T4 2024 / T1 2025
UCCMS	13%	13%	13%	10%	15%	+5
UM ACEP	13%	14%	17%	15%	14%	-1
BAOBAB SN	22%	23%	26%	32%	25%	-7
U-IMCEC	4%	3%	4%	4%	4%	-
UM-PAMECAS	19%	16%	13%	13%	16%	+3
MEC TRANS	0%	0%	0%	0%	0%	-
CAURIE-MF	2%	3%	3%	3%	2%	-1
MECAP	2%	4%	5%	3%	3%	-
COFINA	8%	7%	4%	6%	7%	+1
KAJAS	0%	0%	0%	2%	2%	-
CREDIT CASH	3%	3%	3%	4%	3%	-1
VISION FUND	2%	2%	2%	0%	2%	+2
MECZY	1%	1%	1%	0%	0%	-
AMIFA	4%	5%	4%	6%	5%	-1
URMECS			1%	1%	0%	-1
MICROSEN SA			2%	1%	1%	-
SFD visés à l'article 44	94%	93%	96%	97%	96%	-1

Source : DRS-SFD

Relativement à la qualité du portefeuille, le taux des crédits en souffrance, a augmenté de trois (3) points de pourcentage pour BAOBAB SN et UM-PAMECAS, de deux (2) points de pourcentage pour COFINA. Inversement, ce ratio a respectivement régressé de quatre (4) points de pourcentage au niveau de AMIFA, et d'un (1) point de pourcentage pour UCCMS, UM ACEP, MEC TRANS, et CAURIE-MF.

Tableau 4 : Situation de l'encours des crédits en souffrance

	T1-2024	T2-2024	T3-2024	T4-2024	T1-2025	T4 2024 / T1 2025
UCCMS	34%	33%	34%	28%	27%	-1
UM ACEP	9%	11%	11%	12%	11%	-1
BAOBAB SN	13%	14%	13%	14%	17%	+3
U-IMCEC	2%	2%	2%	2%	2%	-
UM-PAMECAS	5%	6%	10%	14%	17%	+3
MEC TRANS	0%	0%	0%	1%	1%	-1
CAURIE-MF	2%	2%	3%	4%	3%	-1
MECAP	1%	1%	1%	1%	1%	-
COFINA	6%	6%	6%	8%	10%	+2
KAJAS	1%	1%	1%	0%	0%	-
CREDIT CASH	4%	4%	3%	3%	3%	-
VISION FUND	0%	0%	0%	0%	0%	-
MECZY	1%	1%	1%	1%	1%	-
AMIFA	4%	4%	5%	9%	5%	-4
URMECS			2%	1%	1%	-
MICROSEN SA			2%	2%	2%	-
SFD visés à l'article 44	82%	84%	94%	94%	95%	+1

Source : DRS-SFD

II

RATIOS PRUDENTIELS ET INDICATEURS FINANCIERS

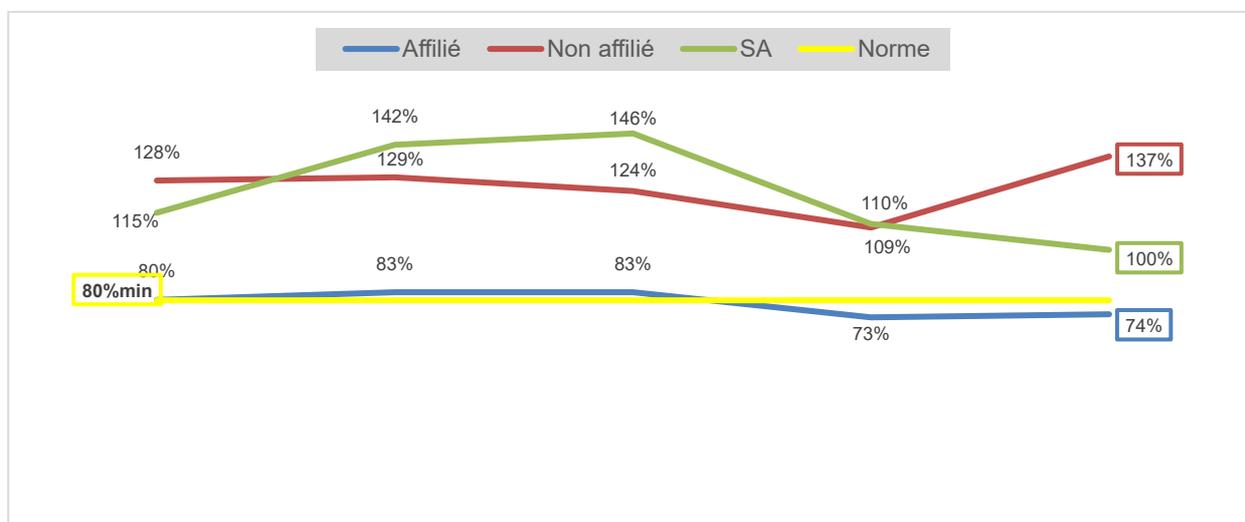
II.1 Liquidité des IMF

Respect de la norme du coefficient de liquidité

Au 1^{er} trimestre 2025, la norme liée au coefficient de liquidité (80% minimum) est atteinte par les IMF. Le ratio moyen est ressorti à 82%, soit une hausse de quatre (4) points de pourcentage par rapport au trimestre précédent et une baisse de cinq (5) points de pourcentage en variation annuelle.

Cette situation est essentiellement imputable à la hausse du ratio respectivement d'un (1) points de pourcentage chez les IMCEC affiliées et de vingt-huit (28) points de pourcentage chez les IMCEC non affiliées, contrairement aux sociétés anonymes qui affichent une régression du ratio de dix (10) points de pourcentage sur la période.

Figure 13 : Évolution du coefficient de liquidité



Source : DRS-SFD

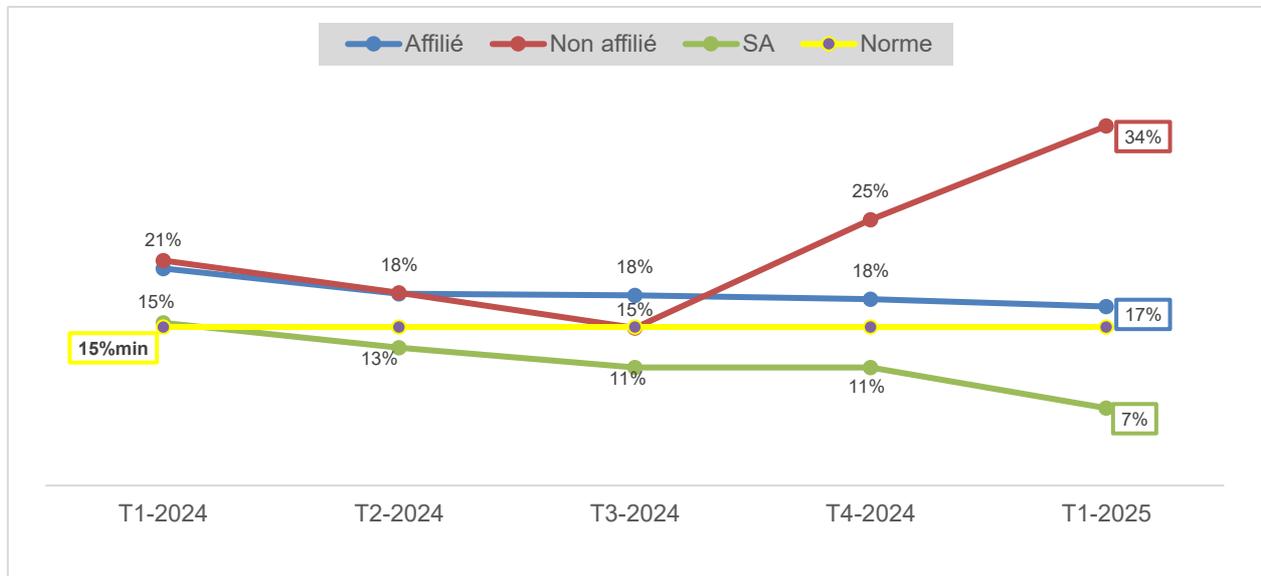
II.2 Norme de capitalisation

Respect de la norme de capitalisation des IMF

La norme de capitalisation (15% minimum) est globalement respectée avec un niveau moyen de 17% au 1^{er} trimestre 2025. Le ratio a enregistré un repli d'un (1) point de pourcentage par rapport au trimestre précédent et de trois (3) points de pourcentage en variation annuelle. Ce ralentissement du

niveau de capitalisation est favorisé par la régression notée chez les IMCEC affiliés et les sociétés anonymes, respectivement d'un (1) point et de quatre (4) points de pourcentage. Toutefois, cette évolution est atténuée par la progression du ratio de neuf (9) points de pourcentage au niveau des IMF de type IMCEC non affiliés.

Figure 14 : Évolution de la norme de capitalisation



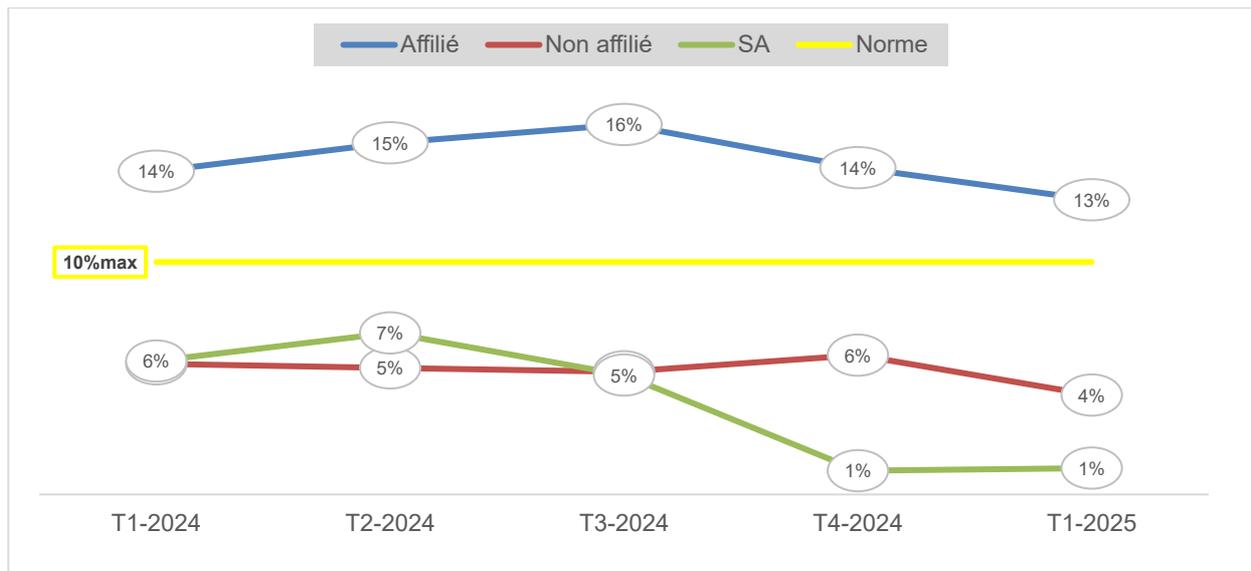
Source : DRS-SFD

II.3 Limitation des prêts aux dirigeants

Non-respect du ratio de limitation de prêts aux dirigeants

Globalement, le ratio sur la limitation des prêts aux dirigeants (10% maximum) s'est établi à 11% au 1^{er} trimestre 2025, soit un repli de deux (2) points de pourcentage par rapport au trimestre précédent et en variation annuelle. Cette situation est consécutive, respectivement, à la régression de deux (2) points de pourcentage chez les IMF de type IMCEC non affiliés et d'un (1) point de pourcentage du ratio chez les IMCEC affiliés, contrairement aux sociétés anonymes qui affichent une invariabilité du ratio sur la période.

Figure 15 : Évolution du taux de limitation des prêts aux dirigeants



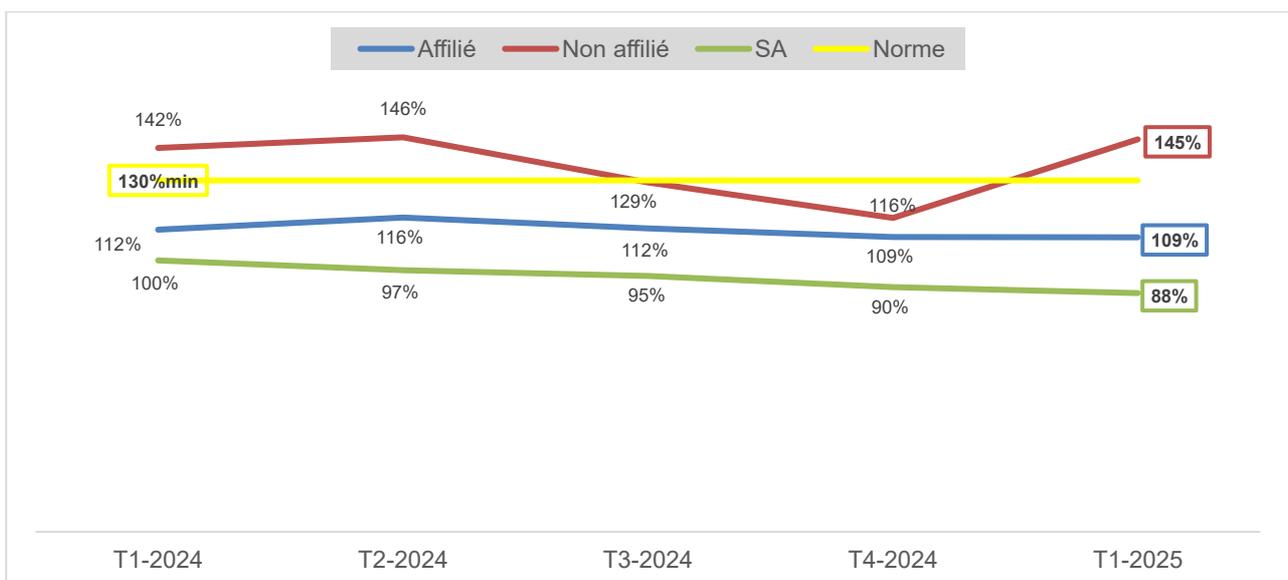
Source : DRS-SFD

II.4 Autosuffisance opérationnelle

Non-respect de l'autosuffisance opérationnelle

Ressortie, en moyenne à 110% au 1^{er} trimestre 2025, l'autosuffisance opérationnelle (130% minimum) requise n'est pas atteinte par les IMF. Le ratio moyen a enregistré une hausse d'un (1) point de pourcentage par rapport au trimestre précédent et une baisse de trois (3) points de pourcentage en variation annuelle. Cette situation est imputable essentiellement à la hausse de vingt-neuf (29) points de pourcentage du ratio sur la période, notée chez les IMCEC non affiliées.

Figure 16 : Évolution de l'autosuffisance opérationnelle



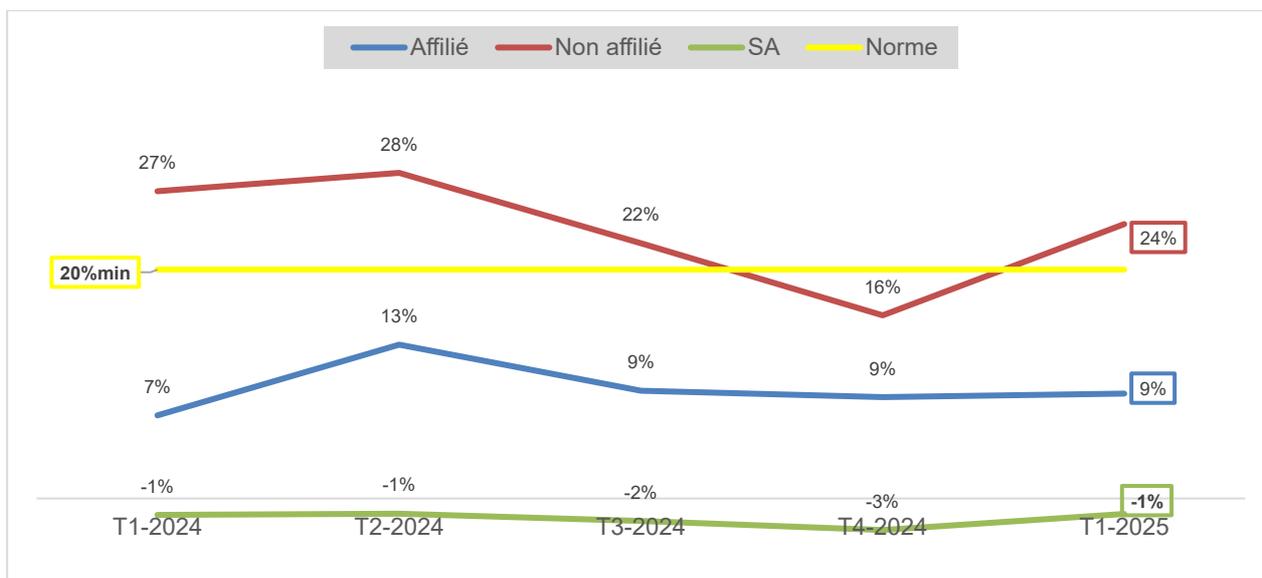
Source : DRS-SFD

II.5 Marge bénéficiaire

Non-respect de la marge bénéficiaire

Les IMF peinent à atteindre la marge bénéficiaire requise fixée à 20% minimum. Néanmoins, établi en moyenne à 10% au 1^{er} trimestre 2025, le taux de marge bénéficiaire s'est amélioré d'un (1) point de pourcentage en variation trimestrielle et de deux (2) points de pourcentage en variation annuelle. Cette situation est liée aux évolutions positives de huit (8) et d'un (1) points de pourcentage enregistrés respectivement chez les IMCEC non affiliées et les sociétés anonymes.

Figure 17 : Évolution de la marge bénéficiaire



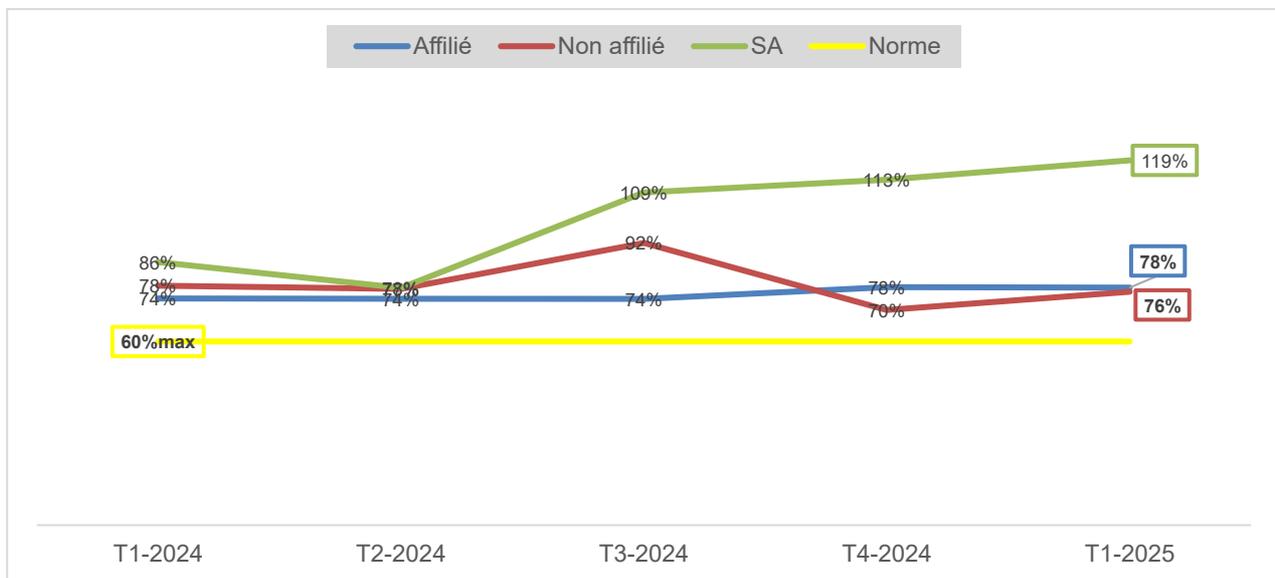
Source : DRS-SFD

II.6 Coefficient d'exploitation

Non-respect du coefficient d'exploitation

Pour un plafond de 60%, la norme du coefficient d'exploitation n'est pas respectée avec un taux moyen du secteur de 80% au 1^{er} trimestre 2025, soit un accroissement d'un (1) point de pourcentage par rapport au trimestre précédent et de quatre (4) points de pourcentage en variation annuelle. Cette évolution du ratio résulte d'une augmentation de six (6) points de pourcentage respectivement chez les IMCEC non affiliées et les sociétés anonymes, contrairement aux IMCEC affiliées qui affichent une invariabilité du ratio sur la période sous revue.

Figure 18 : Évolution du coefficient d'exploitation



Source : DRS-SFD

ANNEXE

	T1-2024	T2-2024	T3-2024	T4-2024	T1-2025	T1-2025/ T4-2024	T1-2025/ T1-2024
MEMBRES OU CLIENTS							
Total	4 345 137	4 429 833	4 450 303	4 496 082	4 566 414	1,6%	5,1%
Personnes Physiques	3 920 480	4 009 870	4 030 290	4 089 277	4 133 536	1,1%	5,4%
<i>Hommes</i>	2 109 113	2 146 442	2 171 120	2 199 127	2 222 938	1,1%	5,4%
<i>Femmes</i>	1 811 367	1 863 428	1 859 170	1 890 150	1 910 598	1,1%	5,5%
Personnes Morale	424 657	419 963	420 013	406 805	432 878	6,4%	1,9%
ENCOURS DE DEPOTS DES MEMBRES OU CLIENTS (EN MILLIONS F CFA)							
Total	577 406,1	574 600,6	565 590,0	579 551,8	590 379,4	1,9%	2,2%
Personnes Physiques	429 766,3	436 181,4	439 975,4	453 078,1	454 130,5	0,2%	5,7%
<i>Hommes</i>	285 864,0	287 683,1	289 556,0	296 903,4	295 201,3	-0,6%	3,3%
<i>Femmes</i>	143 902,3	148 498,3	150 419,3	156 174,6	158 929,2	1,8%	10,4%
Personnes Morales	147 639,8	138 419,2	125 614,7	126 473,7	136 249,0	7,7%	-7,7%
Dépôts à vue	256 653,6	268 482,0	264 408,1	273 870,1	278 309,7	1,6%	8,4%
Dépôts à terme	235 385,1	218 975,7	221 102,5	223 446,3	227 108,7	1,6%	-3,5%
Autres dépôts	85 000,5	86 776,0	80 079,5	82 235,3	84 961,0	3,3%	0,0%
ENCOURS DES CREDITS AUPRES DES MEMBRES OU CLIENTS (EN MILLIONS F CFA)							
Total	758 533,2	779 622,7	746 512,9	774 089,3	792 680,2	2,4%	4,5%
Personnes Physiques	571 153,5	595 737,3	591 111,8	606 484,8	622 002,9	2,6%	8,9%
<i>Hommes</i>	428 988,5	445 042,8	394 903,5	456 375,6	465 996,3	2,1%	8,6%
<i>Femmes</i>	142 165,0	150 694,5	196 208,4	150 109,1	156 006,6	3,9%	9,7%
Personnes Morales	187 379,7	183 885,4	155 401,1	167 604,5	170 677,3	1,8%	-8,9%
Court terme	269 243,0	283 099,6	253 056,6	264 699,6	264 419,0	1,0%	-0,7%
Moyen terme	255 218,0	251 033,6	247 362,6	259 936,0	262 043,4	0,8%	2,7%
Long terme	187 913,7	193 327,9	189 704,1	193 630,2	196 728,2	1,6%	4,7%
ENCOURS DES CREDITS EN SOUFFRANCE DES MEMBRES OU CLIENTS (EN MILLIONS F CFA)							
Total	46 158,5	52 161,6	56 389,6	55 823,5	66 489,6	19,1%	44,0%
Personnes Physiques	36 476,2	43 404,4	44 575,6	41 490,2	47 823,7	15,3%	31,1%
<i>Hommes</i>	28 197,6	33 877,2	34 797,2	32 188,0	37 430,2	16,3%	32,7%
<i>Femmes</i>	8 278,6	9 527,2	9 778,4	9 302,3	10 393,6	11,7%	25,5%
Personnes Morales	9 682,3	8 757,3	11 814,0	14 333,2	18 665,9	30,2%	92,8%
CREDITS OCTROYES AUX MEMBRES OU CLIENTS AU COURS DE LA PERIODE (EN MILLIONS F CFA)							
Total	192 383,0	198 217,2	189 579,8	224 677,1	208 376,5	-7,3%	8,3%
Personnes Physiques	141 209,3	150 822,4	150 969,7	177 966,1	164 371,9	-7,6%	16,4%
<i>Hommes</i>	96 910,0	111 282,5	112 601,5	133 395,0	119 013,5	-10,8%	22,8%
<i>Femmes</i>	44 299,3	39 540,0	38 368,1	44 571,2	45 358,3	1,8%	2,4%
Personnes Morales	51 173,7	47 394,7	38 610,1	46 711,0	44 004,6	-5,8%	-14,0%
EMPRUNTS DES SFD							
Total	151,4	162,8	143,5	166,0	169,9	2,4%	12,2%
Court terme	2,8	5,6	6,9	2,7	5,6	103,9%	98,4%
A terme	148,6	157,2	136,5	163,3	164,3	0,6%	10,6%
FONDS PROPRES	213,9	215,8	216,3	219,3	212,2	-3,3%	-0,8%
ACTIF NET	942,7	953,2	925,4	964,9	972,5	0,8%	3,2%

GLOSSAIRE

Autosuffisance opérationnelle : rapport entre le montant total des produits d'exploitation et le montant total des charges d'exploitation.

Coefficient d'exploitation : rapport entre les frais généraux et les produits financiers nets.

Crédit : mise à disposition d'argent sous forme de prêt, consentie par un SFD, aux différents agents économiques.

Crédit à court terme : prêt d'argent dont la durée ne dépasse pas 12 mois y compris le différé de paiement.

Crédit à long terme : prêt d'argent dont la durée dépasse les 36 mois de la date de déblocage à la date de remboursement final y compris le différé de paiement.

Crédit à moyen terme : prêt d'argent dont la durée se situe entre 12 et 36 mois y compris le différé de paiement.

Crédit en souffrance : crédit dont une échéance au moins est impayée depuis plus de trois (03) mois.

Dépôt : fonds, autres que les cotisations et contributions obligatoires, recueillis par le SFD auprès de ses membres ou de sa clientèle.

Dépôt à terme : dépôt qui a une durée fixée à l'avance et rapporte un intérêt à condition que le client titulaire du compte ne retire pas l'argent avant l'échéance.

Dépôt à vue : dépôt rémunéré ou non, dont les fonds peuvent être retirés partiellement ou totalement à tout instant.

Encours : montant total et global des crédits ou des actifs comptabilisés à une date donnée et non remboursés.

Fonds propres : représentent les ressources du SFD appartenant aux membres ou actionnaires

IMCEC : Institution Mutualiste ou Coopérative d'Épargne et de Crédit.

IMCEC affiliée : institution affiliée à une union

IMCEC non affiliée : Institution isolée, non associée à un réseau.

Indicateur : outil d'aide à la décision qui fournit des informations sur la performance, le niveau de risque et la situation financière d'une institution de microfinance.

Liquidité : somme disponible immédiatement.

Norme de capitalisation : ratio des fonds propres sur le total de l'actif.

Portefeuille à risque : ratio des encours des prêts comportant au moins une échéance impayée de x jours sur le montant brut du portefeuille de prêts. (x= 30 ; 90 ; 180 jours).

Produit intérieur brut : richesse créée par les activités de production à l'intérieur d'un pays.

Ratio prudentiel : ratio au deçà duquel un SFD présente des risques de solvabilité ou de liquidité.

Réseau : ensemble d'institutions affiliées à une même union, fédération ou confédération.

SFD : Système financier décentralisé.



CONTACTS

 Rocade Fann Bel Air
Cerf-Volant, Colobane

 drssfd@minfinances.sn
 www.drs-sfd.gouv.sn

 +221 33 824 08 83
+221 33 824 08 86